



10

RECOMMANDATIONS POUR UN DIALOGUE PAYS REUSSI « CCM-MAROC »



01

Commencer par les données factuelles. La force des Plans Stratégiques Nationaux TB/VIH, élaborés par le Ministère de la Santé dans le cadre d'une approche participative impliquant toutes les parties prenantes dont les populations clés et avec l'appui des partenaires, réside dans la maîtrise de l'épidémie du VIH et la TB, notamment à travers la disponibilité des données sur les populations clés qui constitue un préalable inévitable. Au Maroc, l'existence de PSN robustes basés sur l'évidence scientifique et l'existence de preuves épidémiologiques étaient des prérequis nécessaires pour garantir la pertinence des interventions à intégrer au niveau de la proposition de financement à soumettre au Fonds mondial. De plus, il est important que la concertation avec les Populations Clés se fasse en amont de l'élaboration de ladite proposition, depuis la préparation des PSN à travers l'instauration d'une culture du dialogue.

02

Utiliser des moyens de télécommunications accessibles : Le confinement et les mesures de distanciation dus à la pandémie Covid-19 ont dressé des obstacles pour l'organisation des réunions en présentiel en 2020. Toutefois, le recours aux plateformes de télécommunications et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) a élargi l'horizon des opportunités. Désormais, la situation géographique n'est plus une barrière à la concertation, comme le montre le dialogue pays au niveau du Maroc. En effet, il était devenu possible pour tout le monde de prendre part aux discussions, peu importe le lieu et la distance en utilisant les plateformes dont la majorité sont accessibles gratuitement ou à des coûts réduits.

03

Atteindre les populations clés : Le Fonds mondial exige que les parties prenantes soient incluses de façon significative dans le processus de dialogue au niveau du pays, afin de fixer les priorités et sélectionner les activités, particulièrement celles qui concernent les membres des communautés et des populations-clés. La participation des populations clés au dialogue pays est une condition *sine qua non* pour le Fonds mondial, et la pandémie de la Covid-19 n'affecte point cette exigence. Il est crucial d'entrer directement en contact avec les populations les plus affectées par les maladies, parce que cela permet une compréhension approfondie de leur problématique. Dans des pays comme le Maroc, où il n'y a pas d'organisations de populations-clés reconnues en raison des obstacles juridiques pour être enregistrées et ainsi mener leurs activités, il est important d'impliquer également les associations thématiques qui mettent en œuvre des programmes pour les populations clés afin de pouvoir entrer en contact avec elles. Il est également pertinent, dans des contextes similaires, d'impliquer les leaders communautaires parmi les populations-clés et de les solliciter afin d'avoir accès à leurs réseaux de personnes dans une optique de concertation élargie. Le meilleur scénario serait de permettre à ces leaders communautaires, qui jouissent d'une légitimité et notoriété auprès de leurs pairs, d'intégrer des instances stratégiques de prise de décision comme le CCM afin de porter la voix de leurs communautés. Au Maroc, ce sont les représentants des populations clés au CCM qui ont participé au dialogue pays et eux-mêmes ont impliqué d'autres personnes de leurs groupes identifiés suite aux différentes rencontres qu'ils avaient tenu un an avant dans plusieurs villes du pays.

04

Utilisez l'appui proposé par le CRG : Le programme d'assistance technique *Communautés, Droits et Genre* (CRG) peut s'avérer utile pour améliorer la participation des populations clés dans les différents processus du Fonds mondial. Profitez du soutien prévu par le Fonds mondial à travers son programme CRG, notamment durant la crise sanitaire liée au Coronavirus, qui permet d'appuyer de façon directe la participation des Populations Clés aux différentes rencontres et réunions de travail et de concertation, par la mise à disposition, par exemple, de cartes SIM, appareils électroniques, recharges téléphoniques et autres facilitations, à l'instar de son appui, en temps normal, à la prise en charge des rencontres présentielles.

05

Offrir un renforcement de capacités aux membres des populations clés, afin de mieux tendre la main à leurs communautés : Le CCM devrait fournir un renforcement de capacités adapté aux communautés et aux populations clés afin que ces dernières puissent, d'abord comprendre l'approche du Fonds mondial, ses procédures et exigences, mais surtout pour une meilleure appropriation communautaire des différentes étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des subventions. Le CCM tient également à informer, à temps, les représentants des communautés les plus affectées, des différents processus et avancées, afin de leur permettre d'être à un niveau d'information satisfaisant, au même titre que les autres membres du CCM.

L'expérience du Maroc vient conforter cet état de lieux. En effet, les représentants des populations-clés au sein du CCM ont clairement affirmé que le partage d'informations par le Secrétariat du CCM de manière régulière et à temps, la participation aux différents webinars organisés par les partenaires ONUSIDA et OMS ainsi que ceux organisés par la plateforme régionale du Fonds mondial pour la région MENA hébergée par ITPC-MENA, ont joué un rôle primordial aidant les communautés à comprendre les enjeux de leur pleine participation dans un processus de dialogue pays ouvert et continu. « Nous n'avons pas peur de la transparence » a déclaré, en substance, la responsable de l'unité de gestion des subventions FM au Ministère de la santé.

Les réseaux sociaux offrent actuellement de nouvelles opportunités pour le partage de l'information, lequel peut se faire, à défaut, via des appels téléphoniques directs aux membres des populations-clés qui pourraient avoir un accès limité à internet, aux réseaux sociaux et/ou aux courriers électroniques et autres plateformes de communication. Les membres des populations-clés qui participent aux différents processus du CCM doivent être en contact avec leurs bases communautaires respectives et organiser des discussions de groupe et des sessions de partage d'informations opérationnelles et/ou

stratégiques. Les représentants des populations-clés doivent continuellement consulter les personnes qu'ils représentent, source de leur légitimité, tout comme le CCM doit consulter les communautés les plus affectées par les deux maladies – afin de pouvoir recueillir des retours pertinents du terrain, d'anticiper sur les goulots d'étranglement qui pourraient se présenter, et les aborder sur le plan programmatique. La participation effective des populations clés, notamment au sein de l'équipe de préparation des propositions à soumettre devrait pouvoir servir à appuyer les demandes de subvention en question. Là encore, l'attention est attirée sur un volet intéressant à renforcer chez les populations clés.

Au Maroc, les représentants des populations clés au CCM ont ainsi utilisé leurs contacts et relais identifiés lors des rencontres organisées en 2019 avec leur base dans les différentes villes du pays (Agadir, Marrakech, Fès, Casablanca et Rabat) ainsi que l'université des populations clés qui a regroupé plusieurs de leurs membres à Azrou.

06

Plaider pour un environnement favorable : Au Maroc, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les travailleuses et travailleurs du sexe et les personnes qui consomment des drogues présentent un certain degré de vulnérabilité juridique et se voient limités par des lois pénales, mais aussi par la stigmatisation et la discrimination. Ces contraintes entravent leur accès à des services adaptés, à la création, l'enregistrement et le fonctionnement d'organisations de membres des populations-clés.

Malgré ce contexte, ces populations ainsi que les personnes vivant avec le VIH mais également les malades TB sont reconnues dans les plans stratégiques nationaux de lutte contre le sida et la TB comme prioritaires et au cœur de la riposte. Le PNLs et le PNLAT œuvrent depuis plus de 30 ans avec des organisations qui ont un contact direct avec ces communautés. Le plus important pour un dialogue pays, c'est qu'il y ait une représentativité significative et une participation satisfaisante de toutes les populations clés ou cibles concernées.

Les barrières légales et sociales sont certes des contraintes lourdes, mais elles peuvent être perçues comme une opportunité de constituer un plaidoyer commun aux populations-clés, afin de promouvoir un environnement juridique favorable à la prévention et à la prise en charge du VIH, basé sur le respect des droits humains.

07

Travailler comme un bloc : Les membres des communautés les plus affectées doivent travailler comme un bloc et comme une seule équipe avec les autres membres du CCM issus des autres institutions gouvernementales et autres. Les représentants des populations-clés siégeant au sein du CCM ont affirmé vouloir œuvrer ensemble pour mettre en place un programme qui serait potentiellement adopté pour la prochaine proposition à soumettre au Fonds mondial. Ceci est une bonne initiative quand on sait que ces populations partagent les mêmes défis. Dans certains pays, les populations-clés ont unifié leurs rangs et sont porteurs d'une plateforme de revendications soumise au CCM et au Fonds Mondial, avec un certain succès. Il faut cependant être conscient que ce processus peut mener à des désaccords et susciter des discussions approfondies pour identifier des priorités communes.

08

Inclure les contributions des populations clés : La demande de financement à soumettre au Fonds mondial doit inclure la contribution des membres des populations-clés. C'est une exigence, car ce dernier est convaincu que les meilleures propositions et les plus efficaces sont celles dirigées par les membres des communautés, aussi bien durant le dialogue au niveau pays que durant l'exécution des programmes. Les populations-clés et les membres de la communauté doivent travailler comme de vrais partenaires afin de garantir le succès de la proposition et de la programmation. Les parties prenantes, particulièrement de la société civile et des populations-clés, ne doivent subir aucune pression pour élaborer la proposition et se doivent d'être fidèles aux besoins de leurs bases communautaires.

Ce climat favorable au Maroc a contribué fortement à la réussite du dialogue pays.

09

Expliquez pourquoi des demandes particulières n'ont pas été incluses : Si certaines contributions spécifiques apportées par les populations-clés ne sont pas incluses dans la proposition finale de subvention, les raisons pour lesquelles ces points et requêtes n'ont pas été considérées doivent être clairement mentionnées, comme cela a été fait au Maroc, afin que les membres de la communauté puissent s'approprier les différents processus et faire mieux dans le futur.

Les raisons qui ont motivé le rejet d'une contribution spécifique pourraient constituer un fort plan de plaidoyer, en vue de permettre au pays en question d'évoluer vers une approche davantage basée sur le respect des droits et sur les preuves. Les parties prenantes du Maroc, y compris les membres des populations-clés ont co-élaboré la demande de subvention. Ce n'est pas le cas en Indonésie, où le gouvernement et les parties prenantes étaient tellement en désaccord que chacun a soumis sa propre proposition au Fonds mondial.

10

La consultation est un processus continu : Le dialogue pays est un processus continu, et la consultation ne prend pas fin une fois que la proposition est soumise. Le TRP peut émettre des retours, des remarques et des suggestions qui doivent être traitées en consultation avec la communauté, y compris les populations-clés. Le processus reprendra alors à nouveau, cette fois-ci à une plus petite échelle et dans des délais plus courts. Devant un besoin programmatique clair, il est toujours possible, dans le cas où un surplus budgétaire est observé, et après aval du Fonds mondial, que les programmes et activités qui ont été supprimées de la proposition soient rétablis avec un réajustement pendant la phase de mise en œuvre.



Comité de Coordination Maroc
Sida & Tuberculose

LES **10** RECOMMANDATIONS
POUR UN DIALOGUE PAYS
REUSSI « CCM-MAROC »

